

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **CLAS2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction

CLAS2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réalisable en un an, ce master a pour objectif de donner une formation avancée en philologie grecque et latine, axée sur la grammaire, l'explication des auteurs et le comparatisme linguistique ou culturel.

Votre profil

Vous

- êtes titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle ;
- pouvez apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes (langue et littérature modernes (françaises), Langue et littérature anciennes (latines), Philosophie, Histoire et critique historique, Arts et civilisations, Théorie linguistique et littéraire, Langues et littératures modernes).

Les 30 crédits de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome, sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

Votre futur job

Les diplômés en langues et littératures anciennes entreprennent leurs études par goût ou par passion de l'antiquité et si la plupart d'entre eux ont choisi de présenter l'agrégation, la moitié travaille dans l'enseignement.

Les études anciennes mènent les jeunes diplômés dans le secteur privé, le secteur public et la recherche. Ils y occupent des postes et des fonctions variés pour lesquels leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires

CLAS2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques** forme des spécialistes dans l'étude des textes rédigés en grec et en latin.

Par le travail sur les sources originales, il développe la capacité de produire une analyse précise et rigoureuse, guidée par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur ou une question de société. Ces qualités ouvrent l'accès à des emplois hors du domaine strict des langues et littératures anciennes.

Le défi qui s'offre au diplômé, dans une civilisation de l'instant comme la nôtre, est de promouvoir l'analyse rigoureuse des faits sur base des sources premières et dans une perspective à long terme.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et appliquer des savoirs dans le domaine spécifique des langues et littératures classiques.

- 1.1. Maîtriser les deux langues anciennes classiques au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe) dans leur fonctionnement synchronique et leur évolution diachronique ;
- 1.2. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes grecs et latins, dans le cadre de différentes activités : exercices de thème et de version, recherches personnelles, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits ;
- 1.3. Acquérir une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures grecque et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de ces textes.

2. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats.

- 2.1. Collecter les informations au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus pertinent des sources primaires (en langues anciennes), de traduire ces textes et de les analyser de façon critique, d'établir et utiliser une bibliographie pertinente des sources secondaires ;
- 2.2. Développer une méthodologie spécifique au sujet traité et la mettre en Œuvre dans le traitement du sujet ;
- 2.3. Traiter un sujet bien délimité : fournir un état de la question, définir une problématique, produire une argumentation claire et structurée, formuler des résultats ;
- 2.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

3. Acquérir et développer des compétences générales utilisables en milieu professionnel.

- 3.1. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique ;
- 3.2. Gérer tout type d'information : récolter et analyser des informations, les classer, estimer leur degré de pertinence ;
- 3.3. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact ;

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Travail de fin d'études (15 crédits)

⌘ Autres cours (maximum 10 crédits)

Au maximum deux autres cours à choisir dans le programme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), en accord avec le/la titulaire du cours et le/la secrétaire de jury.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CLAS2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#).

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Introduction aux études classiques ;
- Civilisations de l'antiquité (philosophie, histoire et archéologie) ;
- Langue et littérature grecques ;
- Langue et littérature latines ;
- Philosophie ;
- Histoire et critique historique ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce •

	d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732)		l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	Avec la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			

Licenciés

Masters

[Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
[Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)

Accès moyennant compléments
de formation

Programme établi
(compléments de formation et/
ou valorisation de crédits) sur

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés**

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquérir ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 60, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.
- Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : utilisation des multi-médias pour les langues anciennes (spécialement le latin).
- Diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux. Tutorat pour le travail de fin d'études (TFE).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

Toutefois, des cours de langue et de littérature grecques ou latines peuvent être empruntés au programme de la KU Leuven, en application de la convention UCLouvain-KU Leuven.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)

